

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 4

Artikel: La Suisse devant le rapport des forces politiques et militaires en Europe
Autor: Chouet, J.-J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.
Chèques post. 10-5209 - Impression et expédition: Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne - Annonces: Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.
Permédia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse 1 an: Fr. 26.— Prix du numéro
Etranger 1 an: Fr. 32.— Fr. 3.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

La Suisse devant le rapport des forces politiques et militaires en Europe

L'Europe n'est pas une planète solitaire; elle n'est pas même un continent cerné par des limites géographiques précises. Tout juste un cap de la masse asiatique, dont aucune frontière naturelle ne la sépare. Dans l'ordre de la politique, de l'économie et de la stratégie, l'Europe et les autres parties du monde sont de plus en plus interdépendantes. Cela est évident, et je ne le rappelle qu'à seule fin de faire remarquer que l'examen du rapport des forces politiques et militaires doit prendre en considération non seulement les forces d'origine européenne, mais encore celles qui, provenant d'ailleurs, étendent à l'Europe leur champ d'application. Il me suffira de mentionner, à titre d'exemple, l'influence de l'engagement nucléaire américain sur la stratégie européenne, ou celle de la politique pétrolière arabe sur l'économie du Vieux-Monde, pour faire accepter

cette proposition. Nous admettrons également, par prescription de manœuvres, que le terme de « forces politiques » inscrit dans le titre de cet exposé englobe les forces morales, idéologiques et économiques qui en sont des composantes toujours importantes et souvent décisives.

LE RAPPORT DES FORCES POLITIQUES

Que l'on considère le rapport des forces en Europe sous l'angle politique ou sous l'angle militaire, l'unité de direction et l'homogénéité structurelle du bloc de l'Est, même s'il y a parfois quelque bavure, comme la relative autonomie de la diplomatie roumaine, contrastent avec la diversité, pour ne pas dire l'incohérence, qui est actuellement la marque du comportement occidental. Cette diversité n'est pas nécessairement une faiblesse. Il y a certainement plus d'authenticité, et donc de solidité naturelle, dans la mosaïque de l'Europe occidentale que dans le monolithisme apparent d'un empire soumis à la règle de la souveraineté limitée. Il n'en demeure pas moins que, dans la pratique politico-stratégique du moment, comme à toutes les époques de crise, l'unité de conception et d'action avantage celui qui la réalise, quelle que soit la qualité des moyens employés pour y parvenir.

Prise dans son ensemble, l'Europe dite atlantique s'est nourrie, ces dernières années, de quelques illusions. Sortant d'un long après-guerre commencé, et vécu en grande partie, sous la protection militaire des Etats-Unis et sous l'effet de leur stimulant économique, elle a accru sa capacité de production et sa prospérité au point de se convaincre qu'elle était bien devenue un « centre de pouvoir » d'importance égale à celle des deux Grands. Cette conviction lui est venue dans le temps même où l'Amérique semblait perdre de son dynamisme. Simultanément, et malgré de sérieux accidents de parcours, l'élargissement du Marché commun paraissait lui promettre une cohésion qu'elle n'avait encore jamais connue, et le retour, dans un autre cadre et sous une autre forme, à une puissance perdue depuis la fin récente de l'ère coloniale.

Cette Europe sûre de son expansion économique s'imaginait fort bien dans le rôle de partenaire privilégié d'un monde communiste qui ne dissimulait pas son besoin de commerce et de technologie, et qui ne

demandait, pour prix d'une coopération d'intérêt mutuel, que la reconnaissance de ses acquisitions territoriales de la guerre et politiques de l'après-guerre. La France, puis l'Allemagne fédérale, s'engagèrent dans la voie que leur indiquaient les Soviétiques, et qui leur paraissait être celle du réalisme. Il y avait bien, pour faire ombre au tableau, l'énorme puissance militaire de l'URSS et son impérialisme idéologique. Mais le contrepoids nucléaire américain, sur lequel l'Europe continuait paradoxalement de compter, la brouille entre Moscou et Pékin, et l'espoir d'une libéralisation intérieure du bloc de l'Est, régulièrement démentie pourtant par des drames cruels et révélateurs — Budapest, le mur de Berlin, Prague — suffisaient à rassurer.

Les événements de l'année dont nous sortons, et singulièrement ceux de ces derniers mois, se sont chargés de modifier une appréciation trop optimiste de la situation. Le durcissement d'attitude des producteurs de pétrole, durcissement que la guerre israélo-arabe n'a fait qu'accentuer à des fins politiques, a révélé aux pays industrialisés la vulnérabilité de leur approvisionnement énergétique, et donc de leur économie dans son ensemble; ils savent qu'ils ne se remettront pas sans efforts et sans privations, dont certaines seront d'ailleurs bénéfiques pour l'hygiène physique et mentale de leurs peuples. Pour un temps plus ou moins long, leur capacité de production et d'expansion se trouvera réduite.

Du même coup, la solidarité des Neuf de la Petite-Europe est apparue dans toute sa précarité. Ils n'ont pu se décider à mettre en commun leurs ressources énergétiques actuelles, ni s'entendre, pendant la guerre du Kippour et depuis lors, sur la conduite à tenir à l'égard des Etats-Unis et de leurs initiatives. Ceux-ci, moins touchés que l'Europe par l'arme du pétrole, restent, en partie par leur faute, en partie par celle de leurs alliés, dans une position ambiguë à l'égard de ces derniers, qui les considèrent à la fois comme un appui de feu indispensable sur le plan stratégique, et comme des rivaux sur le plan économique. D'un côté, la Petite-Europe dénonce le condominium russo-américain sur les affaires du monde; de l'autre, elle répugne à resserrer ses liens avec les Etats-Unis, sans se décider pour autant à prendre, comme ceux-ci l'en pressent, la charge de sa propre défense.

Enfin, l'Europe occidentale se pose des questions sur la réalité de la « détente » avec l'Est. L'interprétation restrictive des traités allemands par Moscou et Berlin-Est, l'opposition des thèses occidentales et sovié-

tiques sur plusieurs points de la double négociation européenne de Genève et de Vienne, qu'il s'agisse du niveau des armements ou de la liberté des relations humaines, étaient déjà des indices défavorables. L'affrontement russo-américain d'octobre dernier, à l'occasion de la guerre du Proche-Orient, a montré que le risque d'une conflagration existait toujours, alors même que, le 22 juin 1973, MM. Brejnev et Nixon étaient convenus de se consulter pour désamorcer les conflits.

Déconcertée, en proie aux désagréments cumulés de l'inflation et d'une raréfaction de l'énergie dont les effets ne doivent pas être prématurément dramatisés, mais pourraient avoir à la longue de graves conséquences sociales, l'Europe occidentale n'est pas pour autant à bout de forces et de ressources, tant s'en faut. Outre que la crise qu'elle traverse est de nature à dissiper le mythe de l'identité de l'Europe réelle avec celle du Marché commun, et à démontrer que la force de la vraie Europe repose d'abord sur celle de chacune de ses nations et sur la somme de leurs apports originaux, le Vieux-Monde occidental garde sur celui de l'Est, malgré la différence de leurs masses, une supériorité à long terme, du fait même d'un système politique qui est, avec de rares exceptions que des circonstances locales expliquent à défaut de les justifier, soucieux du droit, respectueux des libertés personnelles et collectives, propice aux initiatives, et donc capable de s'adapter à des situations nouvelles avec promptitude et efficacité, pour peu que le goût de l'auto-destruction et le refus des disciplines nécessaires ne le paralysent pas.

C'est un atout que les régimes de l'Est ne possèdent pas. La toute-puissance du parti unique, érigée en principe et effectivement exercée, est certes le plus efficace des mécanismes de contrainte. Mais cette contrainte trahit l'absence d'un consensus national librement exprimé. Pour conserver son empire, Moscou est obligé de s'appuyer sur des minorités dociles dont il restaure lui-même, en cas de crise, le pouvoir effondré, de s'arroger le droit d'intervenir souverainement « partout où les conquêtes du socialisme lui paraissent menacées », et de se protéger contre la contagion des idées, jugées pernicieuses dès l'instant qu'elles ne sont pas acceptées et propagées par l'Etat.

Sur le plan économique, le monde soviétique est fort de ses ressources immenses et variées; il fait des progrès que le poids de la bureaucratie collectiviste ralentit sans les paralyser, mais ces progrès ne suivent pas

le rythme de l'accroissement de la population et de l'accélération des besoins; une large part des ressources potentielles est encore inexploitée. C'est pourquoi l'URSS a besoin de la technologie, des équipements et des crédits du monde occidental, toutes choses que la politique de détente doit lui procurer. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que cette détente est un impératif absolu, un choix irréversible. Dans toutes les situations, les Soviétiques ont la bonne habitude de tenir deux fers au feu, et l'on n'oubliera pas que les hommes de la politique de détente sont aussi ceux qui ont remis la Tchécoslovaquie au pas. On a donc tout lieu de penser que l'URSS, lorsqu'elle aura à choisir entre le bénéfice d'une attitude conciliante et la sauvegarde de son système et de son empire, optera toujours pour la seconde.

Tenter d'établir entre les forces politiques de l'Est et de l'Ouest européen une relation mathématique serait une entreprise vouée à l'échec, car ces forces, à l'exception de leurs composantes économiques, éminemment variables, ne sont pas mesurables, et de natures différentes. Mais il n'est point besoin d'en établir la balance exacte pour situer la Suisse devant leur rapport.

SITUATION POLITIQUE DE LA SUISSE

Comme la Suède, dont la neutralité se définit comme une « politique sans alliances », comme l'Autriche limitée dans sa liberté de décision par le traité qui a rétabli sa souveraineté en 1955, comme la Finlande même, en dépit des servitudes de son traité d'amitié avec l'URSS, mais à la différence de la Yougoslavie, extérieure aux blocs mais adhérant à l'idéologie de ses voisins de l'Est, notre pays appartient indiscutablement au monde occidental par sa conception de la vie politique nationale et les droits qu'il reconnaît à ses citoyens, comme par la structure de son économie. On peut en dire autant des axes principaux de nos relations intellectuelles, industrielles et commerciales. Ce qui a plusieurs conséquences :

Premièrement, nous sommes engagés, au même titre que les autres pays de l'Occident — avec les exceptions que j'évoquais tout à l'heure — dans la lutte qui se livre, sur le plan des idées, de la doctrine politique et

de son application, entre les régimes de liberté et les systèmes totalitaires. Deuxièmement, nous participons très directement aux heurs et malheurs de la société occidentale. Nous l'avons vérifié aussi bien sur le plan politique et social — que l'on songe aux prolongements en Suisse de l'agitation gauchiste qui a contaminé toute l'Europe occidentale depuis 1968 — que sur le plan économique où nous subissons les premiers effets de la pénurie et de la hausse des prix du pétrole. Notre situation géographique accentuée, aujourd'hui comme au temps de l'économie de guerre, notre dépendance à l'égard des pays fournisseurs et des pays de transit.

A cela s'ajoute, avec toutes ses répercussions sociales et politiques, la fragilité d'un appareil de production et d'un secteur tertiaire qui sont tombés, pour des raisons sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici, dans une dépendance à l'égard de la main d'œuvre étrangère qui est sans précédent, et sans commune mesure avec celle dont s'alarment d'autres Etats européens, l'Allemagne fédérale en particulier. Enfin, il faut bien reconnaître que les manipulations monétaires, et demain peut-être la raréfaction des matières premières importées et des touristes étrangers contraints de réduire leurs ambitions vacancières, de même que la baisse de l'approvisionnement énergétique, pourraient nous mettre en difficulté. La Suisse importe actuellement plus de 80 % de l'énergie qu'elle consomme, et les trois quarts, en valeur, des matières qu'elle transforme; elle ne peut nourrir elle-même que 40 % de sa population, contre 70 % en 1941. Ces chiffres traduisent une vulnérabilité économique qui est une cause de faiblesse politique.

A l'actif de la Suisse, il faut inscrire sa capacité de travail, la prospérité acquise, qui peut être réduite sans catastrophe, une stabilité politique qui a des aspects décevants et irritants mais nous assure aussi une sérénité précieuse devant les événements, enfin et surtout, des institutions qui rattachent encore le pouvoir à ses racines authentiques, qui sont les Cantons, les communes et les citoyens, et, sous réserve des limitations que je viens de rappeler, une indépendance d'attitude et de décision dont il ne tient qu'à nous de tirer le meilleur parti.

Ce qui nous amène à considérer, pour revenir au problème politique et au rapport des forces en Europe, les avantages de la neutralité, qui nous permet aussi bien de pratiquer la solidarité, parfois désintéressée, parfois dictée par l'intérêt, que de suivre, lorsque cela nous convient et nous sert, une voie particulière.

Neutralité: le terme recouvre à la fois le statut juridique du temps de guerre, et la politique pratiquée en temps de paix dans le dessein de donner à la neutralité d'Etat le plus haut degré de crédibilité et d'autorité en cas de conflit. C'est, bien sûr, au sens étymologique, le refus de choisir, de prendre parti. Mais dans cette attitude d'apparence négative, il y a une force, des forces. Celle d'abord qui découle de la liberté que l'on garde devant les décisions d'autrui; celle faite de la confiance que des tiers peuvent accorder et accordent effectivement à un Etat dont ils savent qu'il n'adhérera jamais de son plein gré à la coalition de leurs adversaires potentiels; celle enfin qui naît de la conviction, ressentie par les Suisses, et largement respectée au dehors, qu'aucune initiative prise par notre pays dans le domaine des relations entre les Etats ne saurait être suspecte d'un parti-pris, hormis celui de notre intérêt national et d'une morale internationale fondée sur le droit des gens et la fidélité aux engagements pris.

Et là, il faut donner des exemples. Si notre gouvernement s'associe, peu ou prou, à tort ou à raison, aux sanctions décrétées par l'ONU contre la Rhodésie, il le fait de son plein gré, et reste libre de modifier son attitude sans que quiconque puisse lui reprocher de rompre une promesse. Car les décisions prises à Manhattan ne nous lient en aucune manière. Lorsqu'un Etat nous demande de prendre ses intérêts en charge dans un autre Etat avec lequel il est en conflit ou en froid, chacun sait que le mandat sera rempli honnêtement; la preuve en est que la Suisse exerce actuellement 25 de ces mandats. Si, pour de nombreuses raisons, la question d'une adhésion de la Suisse au Pacte de Varsovie ou au Comecon, l'organisation économique de l'Europe de l'Est, ne s'est jamais posée, la volonté de ne pas nous lier à l'OTAN, même à l'époque où cela pouvait paraître avantageux, et de rester hors du Marché commun où, selon certains, le vent de l'histoire nous portait, a donné de notre neutralité une vérification sans équivoque.

Enfin, et cela nous amène aux aspects les plus actuels de la neutralité active, celle-ci a pu s'exprimer de façon particulièrement percutante dans le cadre de la conférence dite de coopération et de sécurité européenne. Notre pays n'avait aucune raison vitale de souhaiter la réunion de cette conférence, tant il était d'emblée évident que l'Est et l'Ouest y viendraient avec des intentions trop différentes pour être véritablement conciliables. Mais, le cadre étant posé, il y avait une occasion à saisir: celle

d'affirmer, en un temps où la grande diplomatie se contente volontiers de creuses déclarations de renonciation à la force, la nécessité de substituer une règle de droit à la loi de la jungle. La Suisse a saisi cette occasion en présentant le plan d'un mécanisme d'arbitrage selon lequel les parties en conflit s'engageraient d'avance à accepter la sentence et à s'y soumettre; elle l'a fait sans illusion, prévoyant bien qu'elle se heurterait à l'obstruction de ceux pour qui la seule loi internationale est celle qui découle des rapports de puissance. Il n'empêche que la proposition suisse a suscité plus que de l'intérêt chez les délégations des Etats petits et moyens, qui représentent ensemble un poids politique avec lequel les Grands doivent compter. Et quel que soit le sort réservé à cette proposition, notre pays aura acquis en cette circonstance une autorité accrue, la considération de tous et l'estime de beaucoup.

Ce sont là les fruits d'une action originale, infiniment plus féconde que celle qui consisterait, et qui a consisté à subir sans réagir les reproches infondés dont certains accablent, par ignorance ou par envie, la Suisse libre, neutre, intacte et prospère, et à s'excuser d'être ce que nous sommes, en cherchant à l'extérieur, dans les « services » que nous pouvons rendre à d'autres, la justification de notre existence légitime. Si la Suisse a pu poser avec force, à Helsinki puis à Genève, des principes auxquels elle tient, sans pouvoir, il est vrai, en imposer l'adoption, elle le doit, soulignons-le, à la réserve observée à l'égard des « grands ensembles » plus ou moins cohérents qui prétendent régenter la vie internationale, comme à l'égard des grandes puissances qui y font la loi.

Il se vérifie ainsi, une fois de plus, que nous avons bien fait de ne pas entrer dans l'OTAN, de limiter à un accord de libre-échange notre coopération avec le Marché commun, de ne pas nous perdre dans la cohue politique de l'ONU. La preuve est faite que cette abstention délibérée, loin de nous isoler comme le craignent des esprits moutonniers, nous donne au contraire notre meilleure chance d'apporter à la communauté internationale en général et à l'Europe en particulier, une contribution utile. Cette contribution ne peut pas être quantitative; elle ne peut être que qualitative. Ce qui, soit dit en passant, nous oblige à veiller d'abord à la qualité de notre vie politique nationale. Mais cela, c'est une autre histoire.

Quoi qu'il en soit, nous connaissons bien, dans le domaine de la conduite des opérations militaires, la notion de « décision réservée ». En politique internationale, pour un petit pays qui n'a pas, comme les Grands, la ressource de balancer l'effort principal de ses moyens politiques, économiques et militaires, il n'y a de décision réservée que dans une indépendance rigoureusement maintenue et défendue.

LE RAPPORT DES FORCES MILITAIRES

Le rapport des forces politiques en Europe est dans la connexion la plus étroite avec le rapport des forces militaires. Il suffit, pour s'en convaincre, d'imaginer ce que serait la physionomie politique de notre continent si, par exemple, l'URSS n'était plus en mesure d'imposer l'intégration de ses satellites dans son dispositif stratégique, ou si les Etats-Unis décidaient de se désintéresser définitivement de la défense de l'Europe et de faire passer par le milieu de l'Atlantique la limite avant de leur engagement nucléaire ou classique.

C'est donc une illusion grave de penser que le rapport des forces militaires pourrait, un jour ou l'autre, n'être plus déterminant. Il est d'ailleurs significatif de constater que la négociation politique Est-Ouest, même lorsqu'elle prétend s'abstraire du problème militaire, comme c'est le cas pour la conférence dite de coopération et de sécurité, s'y trouve fatalement ramenée par un biais ou un autre. Car il est impossible d'élaborer, par exemple, « les conditions dans lesquelles les peuples pourront vivre en paix, à l'abri de toute menace ou atteinte à leur sécurité », sans considérer les forces qui concrétisent ou mettent en péril cette sécurité. Si cette évidence s'estompe parfois, c'est que les mots servent à masquer la réalité plus souvent qu'à la traduire. Mais que survienne l'un de ces événements inattendus qui font office de révélateur, et la réalité reparaît sous le verbe magique et trompeur.

Qu'on se souvienne de l'alerte d'octobre dernier. Les grandes négociations destinées à donner corps à la détente dont le processus paraissait irréversible avaient démarré depuis 18 mois; et quatre mois auparavant, MM. Nixon et Brejnev, je l'ai rappelé déjà, étaient solennellement convenus de prévenir ensemble le risque d'une guerre nucléaire et de désamorcer les conflits. Il n'empêche que les deux Grands se sont trouvés

engagés, par belligérants interposés et sous la forme très concrète de leurs matériels et de leurs logistiques aériennes respectives, dans la guerre du Proche-Orient; que l'on a assisté, par le renforcement des flottes en Méditerranée, la préparation de forces de débarquement et la mise de piquet des divisions aéroportées soviétiques, à un véritable branle-bas de combat; que Washington a riposté par l'élévation, du jour au lendemain, du degré de préparation de ses forces dans le monde entier, à la menace soviétique d'envoi de troupes sur le théâtre du conflit israélo-arabe; et que, devant cette brusque poussée de fièvre, l'Europe s'est crue un instant au bord de la conflagration générale. En fait, l'enjeu de la compétition russo-américaine était manifestement insuffisant pour que les deux Grands prennent des risques extrêmes. Il n'en reste pas moins que la détente s'est révélée d'un coup pour ce qu'elle est en réalité: un degré inférieur de la tension.

La fragilité et la relativité d'une paix que l'on croit parfois animée d'une dynamique propre étant ainsi soulignées, comment s'établit le rapport des forces militaires en Europe? Je ne pense pas nécessaire de citer ici des chiffres souvent publiés. Il me suffira de rappeler que ce rapport est, quant aux effectifs d'hommes, de chars et d'avions, très largement en faveur du « camp socialiste »; que, du point de vue qualitatif, les matériels évoluent à des rythmes comparables; que l'unité de commandement, pleinement réalisée à l'Est, est pour le moins problématique à l'Ouest; que la composition et l'articulation des forces, de même que leur degré de préparation, indiquent que les Soviétiques seraient en mesure de lancer en tout temps une offensive massive et profonde, alors que l'OTAN se contente de prévoir une « défense avancée » dont elle envisage de renforcer les éléments, en cas de guerre, par l'appel aux réserves et l'intervention de troupes américaines amenées à pied d'œuvre par pont aérien, mais qui auraient alors affaire, non seulement au « fer de lance » du Pacte de Varsovie, mais encore au 2^e échelon soviétique, promptement, voire préalablement acheminé sur le théâtre des opérations; enfin que l'équilibre nucléaire et l'équilibre général sont maintenus grâce à l'arsenal américain, pour autant que le président des Etats-Unis, qui en détient la clé, demeure décidé à en utiliser à plein le pouvoir de dissuasion, c'est-à-dire à ne laisser aucun doute sur sa volonté d'opposer, cas échéant, la force atomique à un agresseur de ses alliés européens.

Cette volonté, maintes fois affirmée, est-elle absolue et définitive? Cela dépend de deux facteurs. Premièrement, il faut que les Etats-Unis soient persuadés que la volonté de résistance de leurs alliés est assez grande et assez prometteuse pour qu'il vaille la peine de prendre de grands risques en leur faveur; deuxièmement, il faut que ces risques ne soient pas excessifs pour la sécurité et la survie des Etats-Unis. On peut rattacher à cette préoccupation la nouvelle « doctrine Schlesinger », selon laquelle une partie des ICBM sera braquée sur des objectifs militaires, et non plus sur des villes ou des zones industrielles. En se réservant de riposter sur des buts autres que les villes, les Américains espèrent éviter la représaille de la « deuxième frappe » sur leurs propres cités, et — ce qui est important pour l'Europe — maintenir l'engagement atomique à un niveau inférieur à celui de la destruction massive. Cette préoccupation est d'autant plus vive que la course au meilleur armement nucléaire l'est aussi. Dominés quant au nombre des engins intercontinentaux, les Etats-Unis conservent encore la supériorité qualitative: les engins soviétiques à tête multiple seront opérationnels l'an prochain, mais les Américains en sont déjà à la 3^e génération de cette famille, avec la mise au point d'engins dont les charges nucléaires multiples et indépendantes — 2^e stade auquel les Russes travaillent — pourront être dirigées jusqu'au terme de leur trajectoire. Tout cela explique l'âpreté de la négociation SALT II, dans laquelle l'URSS cherche à englober maintenant, pour les éliminer, les « systèmes avancés », c'est-à-dire les moyens atomiques basés hors du territoire américain, de même que les armements nucléaires « secondaires » de la Grande-Bretagne et de la France, qui semblent donc pris très au sérieux à Moscou.

Du point de vue logistique, on doit naturellement se demander dans quelle mesure la crise pétrolière compromet le ravitaillement et la disponibilité des forces de combat de l'OTAN. Compte non tenu des réserves américaines, celles dont le commandement atlantique dispose en Europe sont considérées comme suffisantes pour une première période de plusieurs semaines. L'effet d'un embargo qui peut se resserrer en tout temps ne se ferait donc sentir qu'à un moment où la situation aurait déjà évolué, soit en faveur de l'un des adversaires, soit vers un changement radical de la nature des opérations.

Pour l'heure, le rapport général des forces se développe néanmoins à l'avantage des Soviétiques, qui mettent à élever leur potentiel militaire

face à l'Occident européen une ardeur qui ne se retrouve pas dans l'autre camp. Celui-ci s'entretient volontiers dans le sentiment que sa sécurité est automatiquement accrue par l'obligation où l'URSS se trouve de se garder en Extrême-Orient contre sa sœur chinoise. Ne préjugeons pas l'avenir, mais constatons que la Chine, puissance nucléaire montante, ne représente pas encore, aux yeux des Soviétiques, un danger tel qu'ils aient jugé nécessaire de déplacer leur effort principal. Qu'il s'agisse des engins nucléaires de portée moyenne, de l'aviation tactique ou des armées de terre, cet effort reste nettement placé sur l'Europe centrale, avec un encadrement naval, également prioritaire, en Méditerranée et dans les mers arctiques.

Ajoutons à cela que le dispositif du Pacte de Varsovie, qu'on le considère comme offensif ou défensif, a une profondeur et une homogénéité, tant matérielle qu'opérative, que ne possède pas celui de l'OTAN, meublé de forces disparates à maints égards, et interrompu en son centre par le coin neutre austro-suisse, et même par le territoire français si la situation stratégique initiale devait refléter la conjoncture politique actuelle. La détermination combative est, en apparence du moins, très supérieure à l'Est. En revanche, la fidélité spontanée des peuples et des armées satellites à l'égard de l'URSS ne saurait être tenue pour définitive. Mais toute spéculation sur une manière de désertion collective de leur part serait hasardeuse; elle ne peut entrer dans une appréciation objective de la situation présente.

Avant d'en venir au cas suisse, il faut caractériser brièvement la position des autres pays neutres ou « non engagés ». Ceux-ci constituent des rôles susceptibles de canaliser les opérations. Mais deux d'entre eux seulement, la Suède et la Yougoslavie, disposent de forces militaires capables de concrétiser leur volonté de rester à l'écart d'un conflit européen. L'attitude de la Suède est, à cet égard, parfaitement claire, encore qu'une restriction budgétaire menace de compromettre sa capacité de défense. La position de la Yougoslavie n'a pas cette simplicité. En 1968, ce pays avait fait nettement comprendre sa volonté de ne pas subir le sort de la Tchécoslovaquie. Depuis lors, ses rapports avec l'URSS se sont améliorés au point que, pendant la bataille israélo-arabe d'octobre 1973, Tito n'a pas cru devoir refuser aux cargos du pont aérien soviétique l'autorisation de survoler le territoire yougoslave, autorisation que les Russes ont étendue, de leur propre chef semble-t-il, au droit d'escale.

Belgrade a nié en revanche l'existence de bases militaires soviétiques secrètes en Yougoslavie, et réagi à ce soupçon en faisant savoir que ce pays se sentait menacé dans sa sécurité par « les forces réactionnaires du monde, auxquelles l'existence d'un pays socialiste indépendant et non-engagé serait insupportable ». Que cette affirmation soit fondée ou non, et quel qu'en soit le sens profond, elle est de nature à justifier des déclarations non moins catégoriques sur la volonté de se défendre contre toute agression.

La nouvelle Constitution yougoslave est d'ailleurs, à ce sujet, d'une fermeté exemplaire: elle fait de la défense nationale « un droit et un devoir imprescriptible et inaliénable »; elle déclare que la Yougoslavie ne reconnaît ni l'occupation, ni la capitulation, interdit à quiconque de faire déposer les armes et d'empêcher les citoyens de poursuivre la résistance. Un commentateur éminent, le président de la Cour suprême militaire, écrivait récemment: « La capitulation suppose que la situation militaire est sans issue et qu'il faut éviter les sacrifices inutiles. Or, dans une guerre défensive de tout le peuple, il n'y a pas de situation sans issue. Dans une telle guerre, la participation de chacun à la lutte et à la résistance immobilise les forces de l'ennemi et contribue objectivement à la réalisation du but ultime, à la victoire. » (Général Vuko Goce-Gučetic, *Revue de politique internationale*, 5. 12. 73.)

Si je souligne cette position de principe d'un Etat qui, à maints égards, diffère radicalement du nôtre, mais dont la situation justifie comme dans notre cas, et dans des conditions politico-stratégiques encore plus délicates, une grande vigilance, c'est que j'y vois une bonne introduction à notre propre problème de défense nationale, lequel ne saurait être résolu que dans la détermination de mener cette défense jusqu'au bout, autrement dit de poursuivre quoi qu'il arrive la mission permanente inscrite dans notre Conduite des troupes: « Opposer à l'adversaire une résistance acharnée et soutenue, propre à lui infliger le maximum de pertes. »

SITUATION MILITAIRE DE LA SUISSE

La disparité des forces, et surtout des forces classiques en Europe, en accroissant le risque d'une rupture soudaine, impose que nous soyons prêts en tout temps à affronter cet événement. Ce qui nous oblige à revoir, sinon notre mécanisme de mobilisation, du moins la procédure constitutionnelle régissant la mise sur pied de tout ou partie de l'armée. Le chef de l'état-major général a évoqué récemment ce problème; je ne le mentionne que pour en souligner l'importance pour un pays voué à une stratégie défensive.

Si nous considérons l'éventualité d'une guerre Est-Ouest en Europe, sans oublier que les coalitions sont friables, et sans préjuger non plus les intentions des uns ou des autres, nous pouvons, je crois, schématiser la position stratégique de la Suisse à peu près dans les mêmes termes qu'il y a dix ou quinze ans.

Dans le cas d'une agression occidentale contre le bloc soviétique, les bases de départ de l'agresseur se trouveraient, pour les plus proches, à 200 ou 300 kilomètres de notre frontière orientale. Notre pays formerait un îlot neutre dans la zone de ses arrières, îlot qu'il n'aurait aucun intérêt politique et peu d'intérêt militaire à éliminer. Ses lignes de ravitaillement contourneraient en effet sans difficulté le territoire suisse; quant aux rocade nord-sud, c'est sans doute le plus à l'est possible, à travers l'Autriche, que, neutralité violée pour neutralité violée, les Occidentaux auraient avantage à les établir, à supposer que la nécessité s'en imposât. La Suisse ne serait alors touchée directement par les opérations militaires que si le bloc oriental l'englobait dans les objectifs de sa riposte nucléaire ou aérienne — ce qui ne lui serait d'aucune utilité aussi longtemps qu'il lui sera évident que nous restons en dehors du conflit et capables d'interdire à ses adversaires l'accès de notre sol et la libre circulation dans notre espace aérien — ou si sa contre-offensive repoussait jusque dans notre voisinage la zone de contact.

Dans l'hypothèse d'une agression de l'Est contre l'Europe occidentale, une tentation semblable à celle qui existait en 1940 pour l'Allemagne s'offrirait à l'agresseur: une occupation du Plateau suisse après celle du Plateau bavarois, sans préjudice d'autres efforts secondaires, lui donnerait la possibilité de prendre à revers une résistance occidentale accrochée à la Forêt-Noire et aux Vosges au Nord, aux Alpes franco-italiennes

au Sud; elle ouvrirait la voie à une percée vers la Méditerranée par la vallée du Rhône, à proximité de laquelle les silos des missiles français constitueraient à eux seuls un objectif de choix. Le haut commandement du Pacte de Varsovie pourrait aussi trouver un intérêt momentané à ne pas donner à l'OTAN un allié de plus et à laisser la Suisse à l'écart de ses axes d'opérations, quitte à chercher à liquider ultérieurement le cas « Helvétie » par la force ou l'intimidation, pour des motifs qui seraient alors d'ordre politique et idéologique, et non plus stratégique. Enfin, une autre éventualité doit être encore envisagée: celle où le bloc de l'Est, refusant toute discrimination entre les Européens atlantiques et les neutres, comprendrait a priori ceux-ci dans son théâtre d'opération continental et appliquerait d'emblée au secteur suisse les mêmes procédés de destruction qu'aux autres.

Il faut cependant apporter à cette description deux correctifs imposés par l'évolution des armements et la complexité nouvelle de la nature des conflits.

D'une part, il faut compter avec la possibilité d'une attaque brusquée, sautant, si je puis dire, par le feu et le mouvement par-dessus les zones de combat; avec l'effet indirect des explosions nucléaires à l'extérieur du territoire national; avec la recherche, par les belligérants, de l'utilisation d'un couloir aérien neutre, si ce couloir n'est pas activement défendu.

D'autre part, il faut admettre aussi qu'une agression, d'où qu'elle vienne, sera précédée et accompagnée d'une offensive contre la volonté de résistance. Les moyens vont de la propagande défaitiste à la surprise militaire, en passant par la subversion et par le chantage à la destruction nucléaire. Si nous ne sommes pas plus exposés que beaucoup d'autres pays, et sans doute moins que certains, au danger réel de la démoralisation et de la révolution, le vide nucléaire qui est l'une de nos caractéristiques stratégiques, et la nécessité politique où nous sommes d'attendre les premiers coups avant de pouvoir les rendre, constituent des handicaps évidents. Nous pouvons les limiter en démontrant que ni les destructions, ni les menaces, ni la surprise ne nous feront jamais renoncer à la résistance. Ce qui implique que nous soyons prêts à donner à celle-ci toutes les formes, et toutes les formes successives, propres à lui donner le maximum d'efficacité et de durée. Mais dans ce domaine, la vaillance verbale, toujours facile, ne suffit pas. Les moyens matériels et moraux

de la défense doivent être tels que leur crédibilité s'impose. Or ni les uns ni les autres ne peuvent s'improviser. Et c'est dès le temps de paix que nous devons aussi — en toute occasion — nous montrer capables de rejeter le chantage, de résister aux pressions, de maîtriser la subversion. Car si nous prenions l'habitude de céder à ces formes mineures de l'agression, personne, en cas de tension grave ou de danger de guerre, ne prendrait au sérieux l'affirmation de notre volonté de résistance.

Ce sont là des servitudes constantes, indépendantes de l'évolution du rapport des forces militaires en Europe. Cette évolution, je l'ai dit, est de nature à nous inquiéter dans la mesure où le déséquilibre accroît le risque, ou la tentation de la guerre. Compte tenu de cette disproportion, et de la manière dont on conçoit de part et d'autre la conduite d'une guerre sur notre continent, il est difficile d'imaginer une situation dans laquelle les opérations épargneraient la partie médiane de l'Europe pour se dérouler exclusivement sur les ailes Nord et Sud. La proximité de la zone des combats, avec le danger permanent que ceux-ci débordent sur notre territoire, est donc la quasi-certitude avec laquelle, au mieux, il faut calculer. Et même dans cette hypothèse relativement favorable, la guerre affectera très tôt, et profondément, notre subsistance, qu'il s'agisse de couvrir les besoins de la population ou ceux de l'armée. Le maintien de nos réserves au plein de nos capacités de stockage, et la recherche d'une autonomie de production aussi large que possible, y compris dans le domaine de l'armement, sont donc essentiels du point de vue militaire et du point de vue politique. Cela est évident pour les autorités responsables; je voudrais être sûr que chaque citoyen en est également conscient.

Autre vérité première: Dans quelque perspective stratégique que l'on se place, nos chances de survie nationale — territoriale, politique et biologique — seront fonction de notre aptitude à rendre le coût de l'agression supérieur aux bénéfices escomptés par l'agresseur. Sans méconnaître l'importance des divers éléments de la défense générale, on doit bien admettre que, dans ce calcul, la force militaire, la force de l'armée sera le facteur décisif, pour la bonne et simple raison que, dans toute guerre physique, il n'y a que l'armée qui puisse rendre les coups, et qu'elle est de ce fait le seul instrument actif de la dissuasion — ou de la prévention — et le seul instrument actif de la défense. Le maintien de l'aptitude au combat est donc le vrai, le seul problème auquel nous ramène toute appréciation du rapport des forces militaires

en Europe, aussi longtemps du moins que ces forces n'auront pas subi l'amointrissement équilibré, radical et irréversible qui pourrait seul justifier une réduction de notre effort de défense. Et Dieu sait que l'on n'en est pas là.

* * *

Je sortirais de mon sujet si j'entreprenais l'examen des conceptions opératives et des moyens propres à maintenir et à élever l'efficacité de notre armée. On me permettra cependant d'évoquer, en guise de conclusion, les deux questions suivantes :

— Le rapport des forces militaires en Europe, ou applicables à l'Europe, étant ce qu'il est; le fait essentiel pour nous étant que ces forces existent dans une dimension et une concentration dangereuses; étant admis d'autre part que les chiffres n'expriment pas toute la réalité, et que nous avons les meilleures raisons de penser que nous n'aurons jamais affaire qu'à une partie des forces d'agression nucléaires ou classiques, et que nous affronterons celles-ci dans un terrain connu, difficile et vite saturé; qu'il est de toute manière de notre intérêt évident de rendre le rapport de nos forces avec celles d'un assaillant éventuel le plus favorable ou le moins défavorable qu'il se pourra, avons-nous atteint le plafond de nos possibilités?

— Nos moyens étant limités par le volume restreint de nos ressources humaines et matérielles, convient-il de renoncer, au nom du principe de la concentration des forces, à certaines formes de lutte, alors même que les besoins de la défense se diversifient, qu'il faut faire face non seulement à l'agression traversant les frontières, mais encore aux nécessités de la protection civile et de la sécurité des objectifs intérieurs, et envisager encore le prolongement de la bataille organisée par d'autres méthodes de résistance?

La récente guerre du Proche-Orient accroît la perplexité et accuse les divergences de conception, parce qu'elle a été une grosse dévoratrice de matériel, et notamment de matériel blindé, parce qu'elle a mis avec succès à l'épreuve les armements antichars les plus modernes — ces armements dont, notons-le en passant, nos chefs demandaient, bien avant

leur engagement sur le Golan et dans le Sinaï, qu'ils nous soient enfin donnés en suffisance — parce que l'efficacité reconnue des fusées sol-air, attirant davantage l'attention, par sa nouveauté, que la vulnérabilité de ces engins et les succès très concrets de l'aviation d'interception et de combat, a relancé la querelle des partisans respectifs de la DCA et de l'avion; parce que, enfin, l'affrontement spectaculaire de moyens d'une haute technologie a fait oublier que, sur le mont Hermon, on s'est aussi battu au corps à corps.

A ces questions, et à cette perplexité, il y a une réponse qui tient en deux constatations :

1. Ce n'est pas nous qui choisirons la forme ou les formes d'agression qui nous seront appliquées. Les moyens en sont d'ailleurs si complets que leur classement dans l'ordre de probabilité relèverait actuellement de la pratique divinatoire plus que de l'appréciation du renseignement. Nous ne pouvons donc pas plus nous dispenser de préparer le combat dans les airs ou au sol que la survie de l'armée et de la population sous une attaque nucléaire, ou la défense des objectifs intérieurs civils et militaires dont la protection exige, impérieusement, un total élevé d'effectifs armés.

2. Même si l'on tient compte de ces diverses servitudes, et il le faut bien, il est manifeste que nous ne sommes pas au bout de nos possibilités humaines et financières. Les ressources humaines peuvent être mieux exploitées, par un recrutement à la fois plus rigoureux et plus imaginatif, et par une distribution plus judicieuse des effectifs attribués à l'armée et à la protection civile; les ressources financières apparaissent clairement si l'on songe que la part du produit national brut affectée à la défense nationale est actuellement inférieure à 2%, alors qu'elle pourrait, sans la moindre exagération, remonter au moins aux 2,7% de 1962, pour ne rien dire des 3,7% de la Suède et des 4,7% de la Yougoslavie.

* * *

Pour élever le degré de notre sécurité nationale en présence d'un rapport de forces sur lequel nous n'avons pas d'influence, il suffit donc de le vouloir. Alors, soldats et citoyens, rappelons-nous que, si l'esprit de démission et de défaite est une maladie contagieuse, la volonté convaincante et rayonnante est la marque d'un organisme sain.

Colonel brigadier J.-J. CHOUET

